

La « ville intelligente », au service de qui?

Jonathan Durand Folco

Number 804, September–October 2019

À qui la ville ? Les défis d'une ville solidaire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/91735ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Durand Folco, J. (2019). La « ville intelligente », au service de qui? *Relations*, (804), 29–30.

LA «VILLE INTELLIGENTE», AU SERVICE DE QUI?

Si le modèle dominant de «la ville intelligente», impulsé par les entreprises de la Silicon Valley, inquiète, d'autres avenues sont davantage compatibles avec le droit à la ville.

Jonathan Durand Folco

L'auteur est professeur adjoint à l'École d'innovation sociale de l'Université Saint-Paul, à Ottawa

La popularité grandissante du concept de ville intelligente (*smart city*) est grosse de promesses et de dangers. À l'heure où Montréal se tourne définitivement vers l'intelligence artificielle (IA), les géants du numérique et les *startups* technologiques en les plaçant à la base de sa stratégie d'attractivité, de croissance et de prospérité, il est impératif de décortiquer de manière critique les différents modèles de «ville intelligente» et les projets de société (parfois contradictoires) que recouvre le concept.

Le terme *ville intelligente* renvoie à un projet d'intégration systématique des technologies numériques au sein des infrastructures urbaines. L'objectif est d'accroître la connectivité entre les citoyens, les dispositifs techniques et l'administration municipale afin de rendre la ville plus verte, collaborative, transparente, compétitive et innovante.

À cet égard, il faut distinguer trois modèles ou configurations possibles des relations entre citoyens, institutions publiques et technologies numériques: le modèle néolibéral dominant; le modèle incarné par l'expérience de Barcelone, visant à combattre les dérives du modèle néolibéral par la construction d'une souveraineté technologique à l'échelle municipale; et enfin le modèle inspiré de la responsabilité sociale, tel qu'il tend à se mettre en place à Montréal.

Le modèle néolibéral

Promu par divers *think tanks*, consultants privés et firmes multinationales, le modèle néolibéral de ville intelligente est parvenu à s'imposer. Il renvoie au «solutionnisme» technologique, selon lequel l'ensemble des problèmes et défis urbains pourraient trouver une solution dans l'utilisation judicieuse des nouvelles technologies, des objets connectés et des algorithmes. Cette vision technocentrique s'incarne dans des projets utopiques de nouvelles villes intégralement planifiées par des entreprises, comme Masdar aux Émirats arabes unis ou encore la ville internationale de Songdo en Corée du Sud. Réseau de transport parfaitement automatisé (incluant des taxis robots), énergies 100% renouvelables, collecte pneumatique des déchets par des aspirateurs souterrains, ville hyperconnectée par des capteurs et des caméras de surveillance: voilà quelques éléments communs de ces villes bâties à proximité d'aéroports à coups de dizaines de milliards de dollars d'investissements privés.

Outre la création de ces villes aux allures futuristes, l'approche néolibérale consiste aussi à s'intégrer aux systèmes

urbains existants, à l'instar du projet Sidewalk, à Toronto. Issu d'un partenariat entre Sidewalk Labs de Google et l'organisation Waterfront Toronto, spécialisée dans la revitalisation urbaine, ce projet pilote vise à créer un nouveau quartier durable, abordable, innovant et connecté. Il s'agit d'optimiser les systèmes d'éclairage, de gestion des déchets et de transport, par exemple, au moyen de capteurs et par la collecte de données massives (*big data*) issues des téléphones intelligents des passants et des résidents. Google obtient donc une position privilégiée dans le développement d'un quartier de la plus grande ville du Canada, grâce à son expertise et à l'usage très peu encadré de données essentielles, au détriment de l'administration publique.

Ce modèle basé sur la culture entrepreneuriale de la Silicon Valley soulève de nombreuses critiques, notamment à propos de l'utilisation d'algorithmes pour influencer les comportements des individus à leur insu, ou concernant des enjeux touchant la protection de la vie privée, la collecte et la vente de données étant au cœur du «capitalisme de surveillance». D'autres critiques y voient une première étape dans la privatisation de la gestion technique des infrastructures urbaines, ou encore un moyen d'accélérer la sous-traitance de services publics à des multinationales. D'aucuns y verront bien sûr des conséquences

Patrick Dionne et Miki Gingras, *Hommage à Basquiat*, 2019



déplorables mais inévitables du progrès technologique ou, à l'inverse, une nouvelle vague « d'accumulation par dépossession » (David Harvey), accélérée par l'émergence de l'IA et le règne des géants du Web tels Google, Amazon, Facebook, Apple et cie.

Villes rebelles et souveraineté technologique

Critique du solutionnisme technologique et du « capitalisme numérique prédateur », une vision alternative des villes intelligentes émerge actuellement, notamment grâce aux travaux du chercheur iconoclaste d'origine biélorusse Evgeny Morozov. Cet intellectuel influent propose un nouveau modèle qui commence déjà à prendre forme à Barcelone sous le leadership de *Barcelona en Comú*, qui a dirigé la ville entre 2015 et 2019. Il se compose de trois grands axes: le « droit à la ville numérique », l'approche des communs et la souveraineté technologique¹.

Dans l'esprit du « droit à la ville » évoqué par le philosophe Henri Lefebvre, ce modèle cherche à favoriser l'émergence d'une ville basée sur la « production collaborative », à enrayer les privatisations et à réduire les coûts des services d'éducation, de transport, de santé et de logement. L'objectif est de permettre à chaque personne de participer pleinement à l'usage, à la production et à la transformation de l'espace urbain, en rendant la ville réellement accessible à toutes et à tous dans ses divers aspects, y compris sa dimension numérique.

Cette perspective s'accompagne d'une approche visant à favoriser la création et la protection de « communs », c'est-à-dire de biens, lieux et ressources partagés et gérés collectivement. Le principe des communs fait primer le droit d'usage sur la propriété (privée ou étatique), en mettant de l'avant la définition collective des règles d'usage, d'accès et de gestion des ressources mises en commun. La production des données et les systèmes de gestion ne sont plus conçus selon une logique de propriété, mais comme des « communs numériques » à l'instar de Wikipédia, des logiciels libres, des licences *Creative Commons*, ou encore de plateformes coopératives faisant concurrence à Uber et à Airbnb comme Eva ou Fairbnb.

Par ailleurs, en réclamant une « souveraineté technologique » – c'est-à-dire une capacité collective de décider et de réguler les processus numériques prenant forme au sein de la ville intelligente –, le modèle développé par la « mairie rebelle » de Barcelone, par exemple, confronte d'emblée les puissances de l'économie numérique. Plusieurs pistes sont proposées: utilisation de logiciels libres dans l'administration municipale, réformes radicales dans l'octroi des contrats publics de services informatiques, contrôle strict des géants du numérique, développement d'infrastructures basées sur des modèles coopératifs et d'innovation maximisant l'utilité publique, mise en place d'expériences de démocratie directe numérique, etc.

Ces pistes d'action méritent d'être explorées, car elles peuvent nous aider à instaurer des relations sociales conviviales au sein d'un monde de plus en plus interconnecté qui devient toujours plus colonisé par la domination des intérêts privés et du technosolutionnisme propre à la ville intelligente. Cela dit, il est important que l'approche de la souveraineté technologique n'oblitére pas les relations humaines en face à face en se contentant d'humaniser les technologies numériques. Par exemple, le logiciel libre Decidim, conçu par la Ville de Barcelone,

permet de faire en ligne des propositions de politiques publiques et des budgets participatifs en plus de faciliter l'organisation d'événements et d'assemblées citoyennes visant à favoriser les rencontres dans l'espace public.

Une intelligence artificielle responsable ?

Pour éviter certaines dérives de la ville intelligente néolibérale, un autre modèle fait la promotion de la ville collaborative et durable, grâce à l'usage raisonné des technologies numériques dans le but de favoriser l'inclusion, la participation citoyenne et la transition écologique. Cette vision, contrairement au solutionnisme technologique et au primat de l'efficacité du modèle néolibéral, met de l'avant la modernisation des institutions municipales, la conciliation de la compétitivité et de l'équité, de même que l'innovation sociale et technologique au service du bien commun. Toutefois, ce modèle, inspiré du social-libéralisme et de la responsabilité sociétale des entreprises, ne paraît pas en mesure de contrer les tendances dominantes de la ville néolibérale et du capitalisme numérique.

La Ville de Montréal semble malheureusement aller dans cette direction, en s'inspirant de la Déclaration de Montréal pour un développement responsable de l'intelligence artificielle, une initiative de plusieurs acteurs clés de l'IA, parmi lesquels figure Yoshua Bengio. Disons d'emblée que l'engagement envers un développement responsable de l'IA, tel que mis de l'avant par la Déclaration de Montréal, en l'absence d'une analyse critique des processus sociaux effectifs et du système actuel, équivaut à un coup d'épée dans l'eau. Ainsi, il est fort probable que la ville intelligente technocentrique et néolibérale structurera les grandes orientations du devenir urbain, et ce, malgré les prétentions morales des porteurs de ce projet, qui resteront de simples prescriptions sans effectivité.

Bien sûr, l'adoption d'une déclaration visant à définir des principes éthiques devant réguler l'IA est un pas dans la bonne direction, mais il faudra aller plus loin, notamment en matière d'initiatives basées sur les communs, de critique du capitalisme numérique et en refusant des projets dans la lignée de Sidewalk Toronto ou misant sur des voitures autonomes contrôlées par des firmes privées. De plus, il faudra trouver les moyens de rendre contraignants les principes évoqués dans la Déclaration, notamment le respect de l'autonomie, la protection de la vie privée et la participation démocratique, car les grandes entreprises de l'IA refusent de partager leur code source et leurs algorithmes. Il demeure donc essentiel d'avoir cette initiative à l'œil et de stimuler le débat public sur ces questions, en engageant plus largement la population dans la réflexion sur le devenir de la ville numérique qui prend forme sous nos yeux. ☹

1. Voir E. Morozov et F. Bria, *Rethinking Smart City. Democratizing Urban Technology*, Fondation Rosa Luxembourg, New York, 2018 [en ligne].

POUR PROLONGER LA RÉFLEXION

Consultez nos suggestions de lectures, de films, de vidéos et de sites Web en lien avec le dossier au www.revuerelations.qc.ca